



Fiche d'inscription Séjour Canyoning

Date :

- 1^{er} juillet au 4 juillet 2017
- 8 juillet au 11 juillet 2017
- 28 aout au 31 aout 2017

1^{er} participant

NOM :		Taille / poids	/	Ville :	
Prénom :		Adresse :		<input type="checkbox"/> Portable	
Date de naissance :		Code postal :		@ mail	

2eme participant

NOM :		Taille / poids	/	Ville :	
Prénom :		Adresse :		<input type="checkbox"/> Portable	
Date de naissance :		Code postal :		@ mail	

3eme participant

NOM :		Taille / poids	/	Ville :	
Prénom :		Adresse :		<input type="checkbox"/> Portable	
Date de naissance :		Code postal :		@ mail	

4eme participant

NOM :		Taille / poids	/	Ville :	
Prénom :		Adresse :		<input type="checkbox"/> Portable	
Date de naissance :		Code postal :		@ mail	

Prix unitaire	Nombre de participants	Total
X		
Acompte de 25%		
Solde à régler 15 jours avant le début du séjour		
Votre moyen de paiement		<input type="checkbox"/> Chèque bancaire <input type="checkbox"/> Virement bancaire <input type="checkbox"/> Télépaiement <input type="checkbox"/> Chèques vacances



FICHE SANTE ACTIVITE

Nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone :

Adresse :

.....

Intitulé du séjour :

Date :

Par la signature de ce document vous (ainsi que vos enfants à charges participant au séjour) :

- Acceptez les risques inhérents au milieu naturel que vous allez parcourir.
- Acceptez de suivre scrupuleusement les instructions de votre guide durant le séjour.
- Acceptez d'être photographié pendant l'activité et donnez l'autorisation à la structure Ozone 3 d'utiliser les photographies à des fins de communication.
- Attestez être apte à nager au moins 25 mètres et à vous immerger (arrêté du 4 mai 1995, art. 3).
- Certifiez que votre état de santé ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'activité (problèmes de cœur, dos, genou, cheville...).

Si vous suivez un traitement ou avez une douleur quelconque à nous signaler, merci de nous le préciser ci-dessous afin que nous puissions en tenir compte dans le choix de nos itinéraires.....

Je soussigné.....atteste avoir lu et approuvé les informations et conditions ci-dessus.

A le.....

Signature



CONDITIONS DE VENTE OZONE 3

ARTICLE 1 - FORMATION DU CONTRAT ET CONDITIONS DE VENTE : Pré-réservation donc le contrat ne sera conclu définitivement qu'après réception du paiement de l'activité. Prix en euros par activité et par personne. TVA incluse.

OZONE 3 - 38 av Emmanuel brousse - 66120 FONT ROMEU - contact@ozone3.fr

ARTICLE 2 - TARIFS GROUPES - [Nous consulter](#)

ARTICLE 3 - MODIFICATION DU CONTRAT : Toute modification doit faire l'objet d'une demande écrite de la part du client. Le prestataire doit également confirmer son acceptation par écrit. En cas de désaccord, le prestataire se réserve le droit d'annuler le contrat et d'appliquer si nécessaire les pénalités indiquées à l'article 6.

ARTICLE 4 - ANNULATION : Dans le cas d'annulation par le client avant l'arrivée, la totalité des acomptes versés seront conservés par le Bureau Montagne Ozone3.

ARTICLE 5 - NO SHOW - ANNULATION SANS PREAVIS : En cas de no show ou annulation sans préavis, le paiement sera intégralement conservé par le prestataire.

ARTICLE 6 - OBLIGATION DU PRESTATAIRE ENVERS LE CLIENT : En cas d'évènements exceptionnels, cas de force majeure, d'évènements imprévisibles où pour assurer la sécurité des participants, le prestataire se réserve la possibilité d'annuler l'activité. Dans ce cas le client aura la possibilité d'effectuer la prestation à une autre date de son choix. Il ne sera pas procédé au remboursement de la prestation.

ARTICLE 7 - REMBOURSEMENT DE LA PRESTATION : Dans le cas où le client serait contraint, suivant les raisons évoquées dans l'article 6, d'annuler la prestation et qu'il apporterait la preuve de ne pas pouvoir la faire à une date ultérieure (fin de séjour par exemple) le prestataire rembourserait l'intégralité de la prestation.

ARTICLE 8 - FORCE MAJEURE : En cas de force majeure, évènements imprévisibles, irrésistibles ou indépendants de sa volonté, la partie concernée doit néanmoins informer l'autre partie par tous les moyens possibles afin de limiter les dommages potentiels.

ARTICLE 9 - CONDITIONS DE PAIEMENT : Le client a la possibilité de régler l'acompte et le solde de l'activité par chèque bancaire, virement bancaire, télépaiement ou chèque vacances. Joint à ce règlement il sera nécessaire de nous faire parvenir par courrier les informations demandées sur la fiche d'inscription. Dans ce cas, un justificatif de réception et de réservation vous sera envoyé par mail.

ARTICLE 10 - RECLAMATION : Toute contestation ou réclamation ne pourra être prise en considération que si elle est formulée par écrit et adressée par pli recommandé au prestataire dans un délai de 8 jours maximum, après la fin du séjour.

ARTICLE 11 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION : Tout litige qui n'aurait pu être réglé à l'amiable, relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution du présent contrat, sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Perpignan.